

> Locoal-Mendon

Pêcheurs-plaisanciers. Jean-Claude Jouannic passe le relais

Publié le 14 mars 2011



Jean-Claude Jouannic aux côtés de Paul Le Boulaire et Jacques Dupré, samedi, lors de sa dernière assemblée générale en tant que président du Dorenn.

Jean-Claude Jouannic a présidé, samedi, sa dernière assemblée du Dorenn, avec le sentiment de la mission accomplie. Il y a huit ans, lors de la fondation de l'association, il s'agissait de faire reconnaître par l'administration les spécificités de la rivière face à l'application aux mouillages à l'échouage de taxes identiques à celles de ports en eaux profondes. Le long combat mené a débouché

sur la prise en gestion des mouillages par les communes, permettant des diminutions tarifaires importantes. Des problèmes de cotisation. Aujourd'hui, la mission de l'association évolue vers de la gestion. Mais, face à ce qui a été obtenu, l'association regrettait quelques retards ou refus de paiement d'une cotisation qualifiée «d'aumône» (6 EUR) au regard des économies réalisées: 30 EUR pour une plate contre 129 EUR. D'où un débat sur le tarif à appliquer aux récalcitrants par les mairies: 50% de majoration comme à Plouhinec? Tarif DDE? Parmi les autres points, le balisage des zones de mouillages a suscité le souhait que le nombre de bouées ne dénature pas l'harmonie des sites. En bref Effectifs. 115 adhérents. Bateaux hors zones. Le règlement de police prévoit qu'ils seront enlevés par la mairie aux frais des propriétaires. Mer de Gâvres. Jacques Dupré a évoqué le problème de la pêche en Petite mer de Gâvres et exprimé le risque de transposition en rivière d'Étel. Bureau. Jean-Marc Golven, Michel Cleye et Christophe Magnin rejoignent l'équipe. Le nouveau bureau sera constitué samedi 19mars, à 11h.